



Demande demancipation par un parent en france

Par **HuXiao**, le **11/11/2023** à **09:56**

Bonjours, rnrnJe me suis renseigné sur l'émancipation avec l'aide d'internet, mais je n'ai pas trouvé les réponses à toutes mes questions.rnrnTout d'abord j'aimerais savoir comment ma mère peut faire mon émancipation car entre mes deux parents elle est la seule qui veut faire mon émancipation, mais malheureusement elle est en France et moi je suis en Martinique, donc j'aimerais savoir s'il est possible qu'elle fasse la demande d'émancipation pour moi ?rnrnPuis j'aimerais savoir si ma raison elle est valable, j'aimerais me faire émanciper car mon père devait refaire ma carte d'identité depuis 2016 et en 2023 il ne l'a toujours pas faite et cela me pose problème, car je dois partir chez ma mère pendant l'été de 2024, mais je n'ai pas ma carte d'identité pour pouvoir partir.rnrnEt j'aimerais également savoir s'il est nécessaire d'être déjà indépendante financièrement pour que le juge prononce l'émancipation ?